

CHALLENGE D'HIVER 2021/2022

Règlement :

Pour participer à cette rencontre interclub, tous les cavaliers doivent avoir leur **licence fédérale compétition club**. Si les cavaliers ne présentent pas leur licence lors de leur engagement, ils ne pourront concourir.

Pour le bon fonctionnement des concours, les clubs doivent prévenir de leur participation et du nombre approximatif de cavaliers la semaine précédant le concours.

La tenue des cavaliers doit être correcte et conforme : **pantalon blanc ou beige, veste de concours ou blouson du club**. Le prix de l'engagement est de 12€. Chaque club organisateur devra rétrocéder 1€ par nombre d'engagés pour la finale. Début des épreuves 10h. Les épreuves se dérouleront à la suite sans interruption.

Pour la E3 : La hauteur du parcours est de 60 cm.

(Tous les sans faute seront récompensés)

Baby : Le parcours se compose de 8 croisillons et l'engagement est de 8 €.

(Tous les engagés de cette épreuve seront récompensés)

Pour la E2 : La hauteur du parcours est de 80 cm.

(Tous les sans faute seront récompensés, à minima ¼ des engagés sera récompensé)

Pour la 90 : la hauteur du parcours est de 90 cm. SAUF, pour l'épreuve du Caillebourg car cette épreuve se déroulera sous forme de HUNTER.

(Tous les sans faute seront récompensés, à minima ¼ des engagés sera récompensé)

Pour la E1 : La hauteur du parcours 100 cm.

(Tous les sans faute seront récompensés, à minima ¼ des engagés sera récompensé)

Pour le classement final du challenge E3, E2, 90 et E1, les 8 premiers seront récompensés lors de la dernière étape.

A l'issue de chaque concours, l'organisateur se doit de fournir les résultats de chaque épreuve et de compléter le fichier pour le classement du challenge sous forme numérique :

Nom, prénom, faute(r/2,4pts/4,volte/5), total, chrono, classement, points challenge.

Qualifications :

Chaque cavalier peut prétendre au classement final d'une seule catégorie. Pour cela dès son premier engagement, le cavalier doit annoncer la catégorie d'épreuve pour laquelle ses points seront additionnés tout au long du challenge. Si un cavalier se présente avec plusieurs chevaux dans une même épreuve lors d'un ou des concours, il devra préciser dès son 1er engagement quel cheval sera retenu lors de la distribution des points. En aucun cas, il pourra être classé dans une même épreuve avec plusieurs chevaux. Si un cavalier se présente plus d'une fois avec le même cheval dans une même épreuve, il sera uniquement retenu le résultat du 1er parcours pour l'attribution des points. Les cavaliers en dehors des clubs organisateurs ne pourront pas prétendre au classement final du challenge.

Barèmes et distribution des points :

E3, E2, 90, E1 : Barème A à temps différé, le chrono sera déclenché et arrêté à la réception de l'obstacle.

Les couples réalisant une faute pendant leur parcours que ce soit sur la première partie et/ou sur la deuxième partie seront classés de la même manière en fonction de leur chrono.

Le premier de l'épreuve obtient un nombre de points équivalent au nombre de participants. Puis le second et tous ceux qui le succèdent obtiennent dégressivement les points en conséquence de leur classement, les éliminés obtiennent 1 point. (15 partants=15 points pour le premier de l'épreuve, 14 points=le 2ème, 13 points=le 3ème...).

Les concours de ce challenge sont les suivants :

21/11/20	Hautot sur Mer
12/12/20	Caillebourg
16/01/21	Pomméval